AR CONTROLE DE LEGALITE : 083-479904732-20240628-CA_28062024_28-DE en date du 02/07/2024 ; REFERENCE ACTE : CA_28062024_28

VAR HABITAT - OPH DU VAR

Siège Social : Avenue Pablo Picasso – 83160 LA VALETTE DU VAR Adresse postale : B.P. 29 – 83040 TOULON CEDEX 9

EXTRAIT

28

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR

SEANCE du 28 JUIN 2024

Objet de la délibération :

GONFARON
- RESIDENCE « LE PRE
DES AIRES »
EXTENSION POLE
MEDICAL

Le Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR conformément à son Règlement Intérieur s'est réuni à : LA VALETTE DU VAR

sous la présidence de : M. Thierry ALBERTINI

ADMINISTRATEURS EN EXERCICE : 22 (suite au décès

soudain d'un administrateur)

<u>Présents</u>: Thierry ALBERTINI, Catherine BASCHIERI, Michèle BUGEAU, Dominique CAPITAINE, Solange CHIECCHIO, Carmen COINTREL, Thierry DOREAU, Patrick EVEILLEAU, Jeannine GHIO, Loïc GUILLEUX, Josée MASSI, Serge PELLEGRIN, Jacques PEYROT, Valérie RIALLAND.

Christian BRIEL ayant donné pouvoir à J GHIO Dalila CHOUIAH ayant donné pouvoir à L GUILLEUX Patrick DEBIEUVRE, ayant donné pouvoir à T ALBERTINI Marc ESPONDA, ayant donné pouvoir à D CAPITAINE Marc LAURIOL, ayant donné pouvoir à T ALBERTINI

<u>Absents et excusés :</u> Martine ARENAS, Delphine GROSSO, Dominique LAIN.

Représentant du CSE: Didier D'HOTEL, Stéphanie MANETTI

<u>Commissaire du gouvernement :</u> Frédéric LOUBEYRE (DDTM du Var)

Monsieur le Président dit :

Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous informer que par acte en date du 06/04/2011, la Commune de Gonfaron a consenti par voie de bail emphytéotique à VAR HABITAT l'acquisition des parcelles E 1390 et 1393 formant la résidence de 25 logements « Le Pré des Aires » ainsi que la création d'un pôle médical, pour une durée de 65 ans et devant se terminer le 05/04/2076.

La Commune a sollicité l'Office pour une extension du pôle médical, afin de permettre la venue de nouveaux praticiens et de mieux accueillir la patientèle.

Le projet d'extension du pôle médical consiste en l'édification d'un bâtiment en RDC de 150 m2 utile.

AR CONTROLE DE LEGALITE : 083-479904732-20240628-CA_28062024_28-DE en date du 02/07/2024 ; REFERENCE ACTE : CA_28062024_28

Le prix de revient de l'opération est estimé à 715 000 € TTC.

Afin de garantir un prix de location compatible avec le territoire et ce secteur professionnel à enjeux, les équilibres financiers imposent de se positionner sur le long terme. Ainsi, il y a lieu de prolonger de 15 ans le bail emphytéotique initialement signé avec la commune de Gonfaron, le 06/04/2011 afin de porter sa durée à 80 ans au lieu de 65 ans actuellement.

Enfin, le projet de construction empiétant légèrement sur le foncier municipal contigu, cela implique de modifier également l'assiette foncière du bail initial.

Ainsi, la nouvelle assiette foncière porterait désormais sur :

Commune : GONFARON Section : E

Numéros : * 1390 pour 104 m² * 1393 pour 4426 m²

* une parcelle d'une superficie de 42 m² à détacher de la parcelle E

n°1392, propriété de la Commune.

Je vous demande de bien vouloir autoriser :

- La réalisation de l'opération et valider son coût prévisionnel,
- ➤ Le lancement des études, appels d'offres service et travaux et signature des marchés afférents,
 - ➤ La modification de la durée du bail signé le 05/04/2011 pour la porter à 80 ans
 - ➤ La modification de l'assiette du bail signé le 05/04/2011
- ➤ Le Directeur Général à régulariser tous les actes nécessaires à la réalisation de l'opération

Le Conseil d'Administration après avoir entendu l'exposé de son Président, l'adopte à l'unanimité et le transforme en délibération, accordant ainsi les autorisations sollicitées.

Le Président,

Thierry ALBERTINI